

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SNETAA e.i.L de l'Académie de PARIS a été reçu ce matin par Monsieur René BLANCHARD, Directeur de l'Académie de PARIS dans le cadre du protocole de discussion. Au moment où les dotations horaires globales arrivent dans les Etablissements, notre organisation a exprimé son regret de voir que dans la plupart des cas, c'est la grille horaire transmise par la DGESCO (Direction générale de l'Enseignement scolaire) qui semble avoir été mise en oeuvre. Pourtant, le ministère précise qu'elle n'est qu'indicative. Néanmoins, le Directeur de l'Académie de Paris nous a affirmé que les établissements qui avaient demandé des moyens supplémentaires en seraient dotés. Le SNETAA e.i.L a exprimé son souhait que soient mises en place les grilles actuelles des classes de 2nde BEP et a envoyé un courrier au Directeur à ce propos pour que, dans la situation spécifique de l'enseignement professionnel à PARIS, tous les bacs pro implantés observent la grille actuelle des Secondes professionnelles. Il ne doit y avoir ni suppression d'heures pour les élèves, ni suppression d'heures pour les enseignants. C'est une exigence du SNETAA e.i.L et nous demandons au Directeur qu'il y réponde favorablement.

Par ailleurs, le SNETAA e.i.L a accompagné les collègues lors de l'annonce de la valorisation de l'enseignement professionnel et de l'implantation de Bac pro 3 ans sur Paris. Notre organisation est intervenue sans relâche pour que les établissements où les Professeurs de Lycée Professionnel se sont opposés à l'ouverture de ces sections soient entendus (Lycée Maximilien Vox, Lycée Chennevière-Malezieux...). Ce combat s'est révélé positif dans ces établissements, il n'y a pas d'implantation de Bac pro 3 à la rentrée 2008. Le SNETAA e.i.L a, de plus, accompagné les collègues dans leurs démarches, lorsqu'ils souhaitaient des moyens supplémentaires. Ainsi, certains Etablissements ont fait valoir auprès du Rectorat leurs besoins et les ont obtenus. C'est le cas par exemple au Lycée Truffaut.

Enfin, pour le SNETAA e.i.L, la revalorisation de la voie professionnelle ne se limite pas à l'implantation du bac pro 3 ans.

Pour ce qui concerne les élèves en grande difficulté, le Rectorat envisage une liaison plus étroite SEGPA/Lycée Professionnel. Le choix de l'Académie a été aussi de faire « cohabiter » Bac pro 3 et Bac pro en 4 ans dans un même établissement.

Sur la question de l'ouverture de classes de CAP, la réponse est positive, il y aura création de CAP dans l'Académie pour les élèves dès la rentrée 2009.

Quant à la possibilité pour les élèves d'accéder à un niveau III, si l'on veut atteindre les 50 % d'élèves qui devraient accéder au supérieur, ce taux ne pourra s'obtenir qu'en facilitant l'accès des élèves de la voie professionnelle en Sections de Technicien supérieur. La discussion est donc ouverte sur ce sujet. Le SNETAA e.i.L, tant au plan académique que national demande l'ouverture de Sections de Techniciens supérieurs dans les Lycées Professionnels.

Notre organisation va exercer la plus grande vigilance sur tous ces points, pour qu'une réelle valorisation de la voie professionnelle s'installe aussi à PARIS.

